



Ville de Neuchâtel

COMMUNIQUE DE PRESSE CONCERNANT LES COMPTES 2007

Le budget de l'exercice 2007 prévoyait un bénéfice de 3'231'600 francs, les comptes 2007 bouclent avec **un excédent de revenus de 4'714'147 francs**.

Grâce à la maîtrise des dépenses, aux mesures d'économies réalisées, aux nombreuses restructurations menées ainsi qu'aux effets positifs de la croissance économique sur les recettes fiscales des entreprises, l'exercice boucle avec un résultat plus favorable que les prévisions budgétaires. L'amélioration des recettes a permis à la Ville de renforcer sa situation financière par l'alimentation de réserves et par des amortissements complémentaires. Les réformes majeures liées aux Services industriels et à la création de la société VITEOS SA permettront de mieux affronter la concurrence dans le domaine de l'énergie, tout en maintenant un pouvoir de décision de proximité et des revenus appréciables. Au moment du changement, les réserves latentes sur nos actions du groupe E ont pu être activées et accroître notre fortune nette. Grâce à cette situation, cette dernière dépasse largement les objectifs que nous avons fixés lors de l'élaboration du budget puisqu'elle dépasse maintenant 25 millions de francs.

Les efforts de maîtrise des dépenses ont donc été récompensés puisqu'ils permettent non seulement de renforcer la capacité financière de la ville pour mieux affronter l'avenir, mais également de rembourser la contribution du personnel conformément aux engagements pris. Les études d'optimisation des ressources seront poursuivies. La création d'espaces d'échanges avec les communes du littoral et les villes du canton dans le cadre du réseau urbain neuchâtelois favoriseront cet objectif.

L'exercice a permis d'absorber les charges nouvelles liées à la mise en service des infrastructures du complexe de 'La Maladière', de même que du nouveau stade de Pierre-à-Bot.

Les activités industrielles dans la technologie médicale installées l'an passé dans le nord de la ville grâce aux facilités accordées sont positives pour le développement des emplois dans un secteur à haute valeur ajoutée. Les perspectives de développement de la formation et de la recherche, tant dans le quartier de la gare avec l'installation de l'ensemble des filières de la Haute Ecole Arc dans le futur bâtiment TransEurope, que dans le quartier de la Maladière, avec les collaborations entre le CSEM, l'Université et l'EPFL, permettront à notre ville d'accroître son rayonnement tant sur le plan romand que sur le plan national et international.

Enfin, l'augmentation de la population de plus de 200 habitants démontre une nouvelle fois l'attractivité de la ville grâce à sa centralité et à ses infrastructures. Les nouveaux logements mis sur le marché l'année passée répondent donc à un besoin et la poursuite de la construction d'immeubles d'habitation

permettra de bénéficier encore à l'avenir d'une augmentation des habitants de nature à accroître les ressources propres de la ville.

Le Conseil communal remercie tout particulièrement le personnel communal de son engagement et de sa fidélité.

Neuchâtel, le 18 février 2008

LE CONSEIL COMMUNAL

1. Situation économique

L'économie mondiale est restée vigoureuse au cours du premier semestre 2007, cela même après avoir enregistré de solides taux de croissance en 2006. Les économies européennes et asiatiques se sont particulièrement distinguées, alors qu'aux Etats-Unis le rythme s'est avéré plus modeste. Les crises immobilière et hypothécaire dans ce pays, dont les effets se sont propagés à l'ensemble du système financier mondial, ont conduit les économistes à revoir leurs prévisions pour le reste de l'année 2007. Ainsi, la banque centrale américaine (FED), face à des perspectives conjoncturelles moins favorables, a été amenée à baisser son principal taux directeur en septembre dernier. Cette manœuvre a mis fin à un cycle de 17 hausses consécutives depuis 2003.

Tirant profit de la bonne conjoncture dans la zone Euro et des dépenses de consommation soutenues, l'économie helvétique a connu un rythme d'expansion soutenu tout au long de l'année 2007, même en tenant compte du léger ralentissement au 4^{ème} trimestre. Ainsi, au moment de la rédaction du présent rapport, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a pronostiqué une croissance du PIB pour 2007 à 2,8%. Tenant compte du ralentissement de l'économie mondiale, la croissance du PIB helvétique devrait connaître une certaine accalmie en 2008. Le Seco avance un taux de 1,9%, ce qui demeure une progression honorable en comparaison des chiffres de la période de 2001 à 2003 où le taux de croissance du PIB n'avait atteint que 0,5%.

Favorisé par l'excellente situation conjoncturelle, le marché du travail a progressé sur une large base. En effet, le nombre de chômeurs inscrits a diminué de manière régulière tout au long du premier semestre 2007. De 131'057 personnes en janvier, il est tombé à 99'779 à fin juillet. Puis en fonction des facteurs saisonniers, en particulier dans le secteur de la construction pendant l'hiver, il s'est légèrement orienté à la hausse. En moyenne annuelle, le taux de chômage est passé de 3,3% en 2006 à 2,8% en 2007.

En variation annuelle, le renchérissement a évolué dans une fourchette contenue durant les neuf premiers mois de l'année écoulée. Toutefois, dès septembre, le taux d'inflation s'est orienté à la hausse et en décembre il a atteint 2,0%, soit son niveau le plus élevé depuis octobre 1995. La faiblesse du franc suisse, certes favorable aux exportations, a rendu cependant les importations plus onéreuses. A cette situation est venu s'ajouter la hausse des produits pétroliers. Il n'en demeure pas moins que sur l'ensemble de l'année écoulée, le renchérissement a atteint en moyenne 0,7%, ce qui est inférieur au taux de 1,1% en 2006.

L'économie neuchâteloise, de par sa forte vocation exportatrice, a largement profité de la fermeté de la devise européenne, mais aussi des marchés d'Europe de l'est et asiatiques florissants. Tout au long de l'année écoulée, les entrées de commandes ont été soutenues en particulier pour les entreprises de la branche horlogère. Corollaire de cette situation, les capacités de production ont œuvré à un niveau élevé. Confiantes dans la marche des affaires, les entreprises ont étoffé leurs effectifs. Le canton a vu ainsi le nombre de chômeurs inscrits passer de 3'412 personnes en janvier 2007 à 2'628 six mois plus tard. Ensuite, les impacts négatifs des facteurs saisonniers ont légèrement renversé la tendance, en particulier dans les secteurs de la construction et de la restauration. A fin décembre, le taux de chômage s'élevait à 3,4% soit l'équivalent de 2'942 chômeurs inscrits. En Ville de Neuchâtel, à pareille époque, l'on comptait 732 chômeurs, soit un taux de 4,2%, contre 4,6% en 2006.

Au 31 décembre 2007, la Ville de Neuchâtel comptait 32'389 habitants, soit une augmentation de 241 personnes par rapport aux chiffres de l'année précédente. Il s'agit-là de la cinquième hausse consécutive.

2. Conduite des finances

2.1. Projections des recettes et des dépenses en cours d'exercice

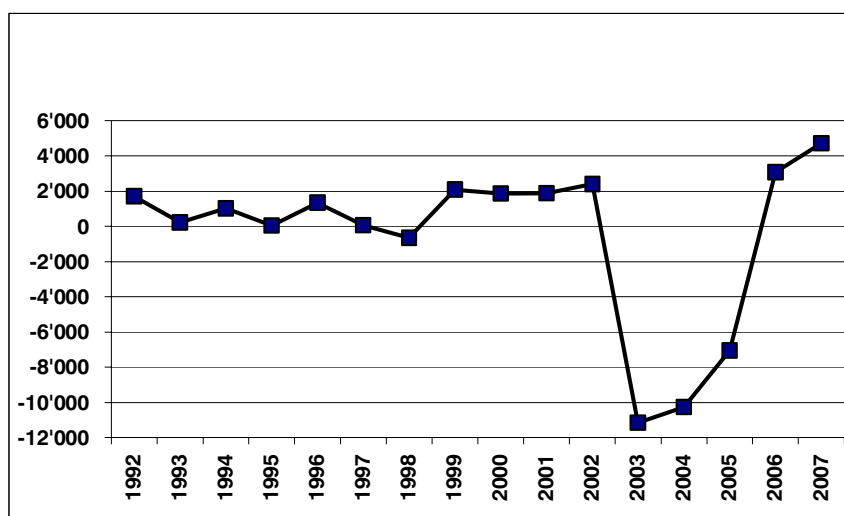
Les projections annuelles qui prennent comme base l'état des comptes au 30 avril et au 31 août ont à nouveau démontré leur utilité. En effet, si la première projection rassurait quant au respect des objectifs budgétaires, la deuxième projection annonçait une importante amélioration qui a permis de prévoir des amortissements extraordinaires de 3 millions de francs, allégeant ainsi de plus de 800'000 francs les charges du budget 2008.

La situation conjoncturelle exceptionnelle qui prévalait déjà en 2006, ajoutée aux mesures d'économie prises et à la maîtrise des dépenses, ont permis d'atteindre un résultat final encore meilleur.

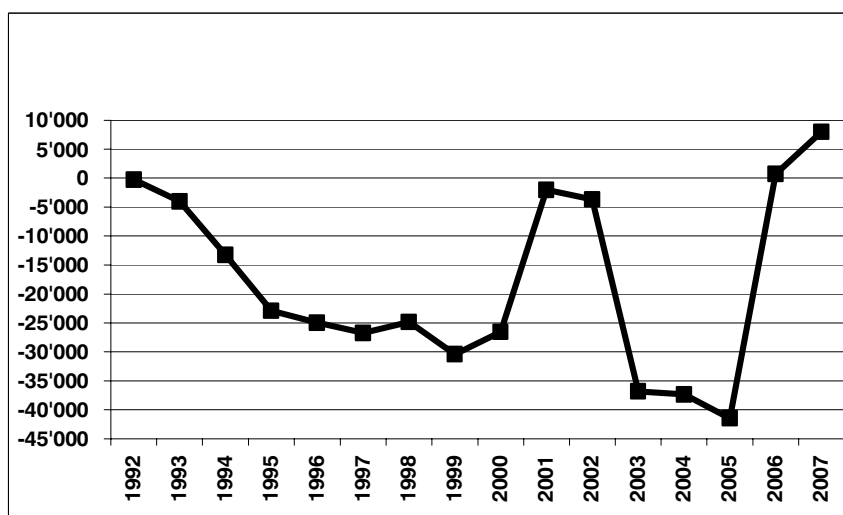
2.2. Evolution des finances

Ce chapitre présente les évolutions à long terme des finances communales en mettant en évidence les principales données financières de 1992 à 2007.

Des graphiques illustrent les résultats du compte de fonctionnement, du compte des investissements, de l'évolution de la dette à long terme, de celle de la fortune nette et des réserves ainsi que de la quotité des intérêts, soit de la part des revenus du compte de fonctionnement qui doit être consacrée au paiement des intérêts de la dette.

Résultats du compte de fonctionnement (en milliers de francs)

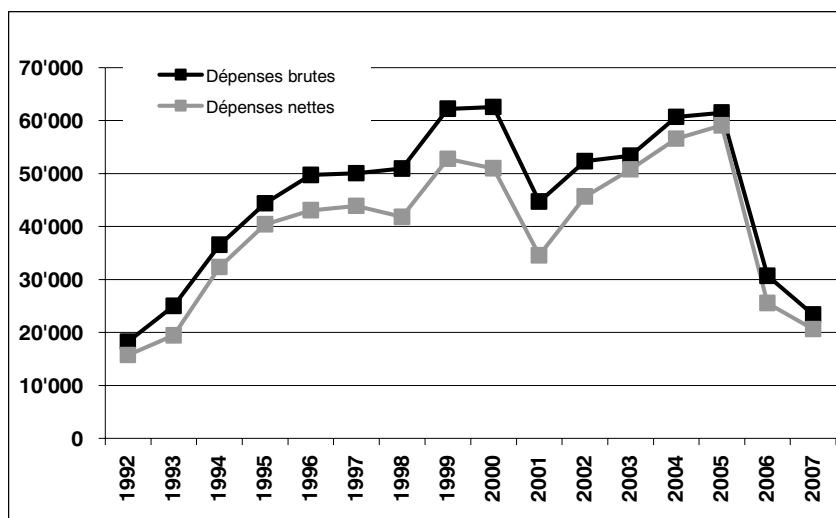
A l'exception de l'exercice 1998, les résultats du compte de fonctionnement ont été bénéficiaires entre 1992 et 2002. Le ralentissement économique consécutif au 11 septembre 2001 a fait plonger le résultat pour les années 2003 à 2005 pour se redresser dès 2006 grâce aux mesures structurelles prises, à la maîtrise des dépenses et aux effets du retour de la croissance économique.

Solde de financement (en milliers de francs)

Avec les importants investissements consentis, notamment pour l'Hôpital Pourtalès, l'insuffisance de financement a été très marquée jusqu'en 2000. La reprise économique du début des années 2000 permet de résorber presque totalement l'insuffisance de financement mais la crise post 11 septembre la détériore à nouveau jusqu'à la reprise de 2006.

Comptes des investissements (en milliers de francs)

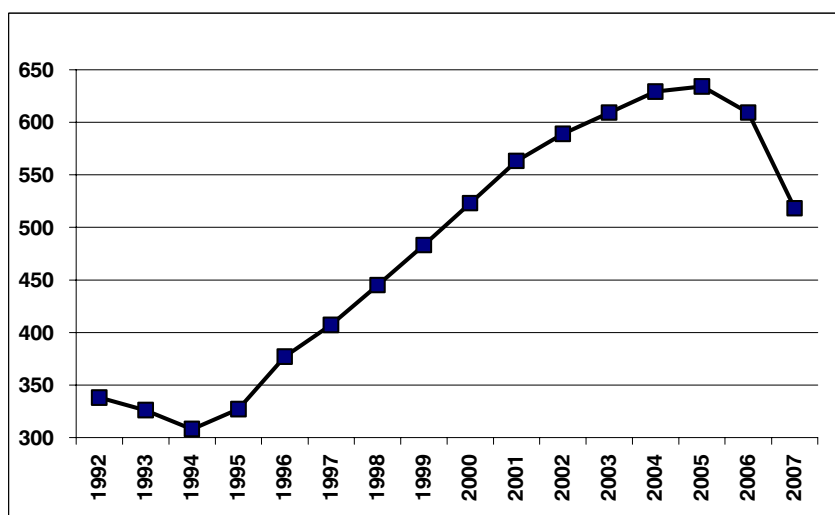
Les dépenses d'investissements, tant brutes que nettes, n'ont cessé de croître jusqu'en 1999 pour se



réduire considérablement en 2001 suite au report de certaines dépenses et à la fin de l'avant dernière étape de la construction de l'Hôpital Pourtalès. Le début des années 2000 et jusqu'en 2005 a été marqué par la fin de sa construction et par quelques infrastructures importantes comme le nouveau collège de la Maladière, la Halle de gymnastique triple de la Riveraine et le fun'ambule.

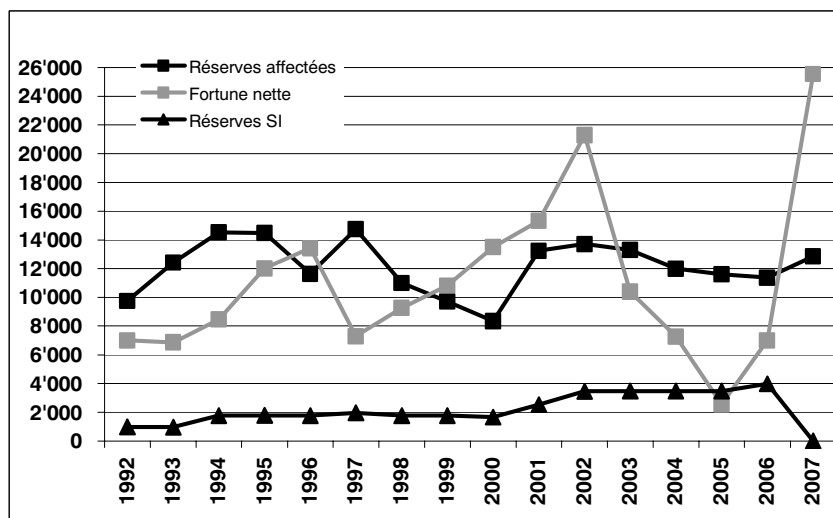
En 2007, les investissements des Services industriels dans le domaine de l'électricité et du gaz sortent des comptes de la Ville et expliquent la diminution.

Dettes à long terme (en millions de francs)



Sous l'effet des dépenses d'investissement importantes mentionnées ci-dessus, la dette n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2005. La diminution de l'endettement a débuté en 2006 et se poursuivra avec le remboursement des prêts accordés à VITEOS SA et à l'Etat pour le rachat des bâtiments du secondaire 2. Les comptes bénéficiaires et les investissements proches de la capacité d'autofinancement ont aussi contribué à réduire l'endettement.

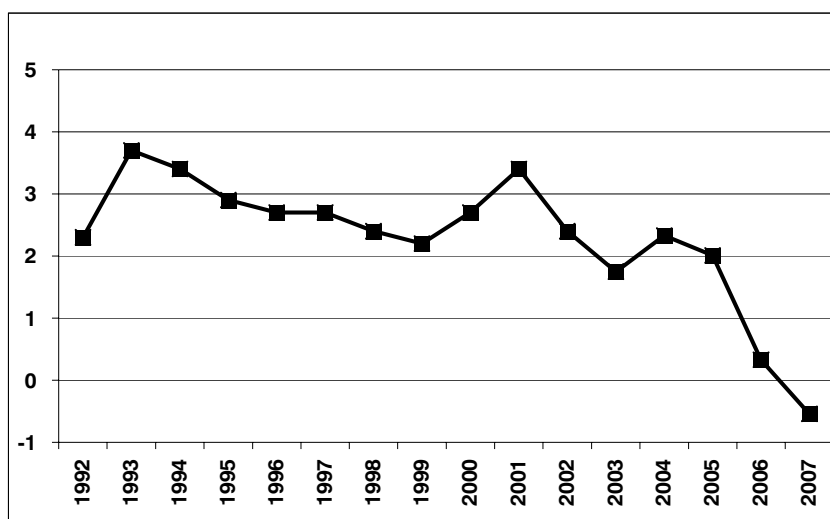
Fortune nette et réserves (en milliers de francs)



Les réserves affectées, sans celles des Services industriels, se maintiennent à leur plus haut niveau et atteignent 12,8 millions de francs. Les réserves des Services industriels ont été transférées à VITEOS SA au 1^{er} juillet 2007.

Les excellents résultats réalisés en 2001 et 2002 avaient permis d'alimenter la fortune nette qui atteignait alors plus de 21 millions de francs. Avec le regroupement des Services industriels des trois Villes et les résultats 2006 et 2007, la fortune nette atteint près de 25,6 millions de francs fin 2007.

Quotité des intérêts (en %)



La quotité des intérêts est constituée des intérêts nets (intérêts passifs – revenus des biens) en pourcentage des revenus du compte de fonctionnement (sans les imputations internes). Cet indicateur donne la part des revenus du compte de fonctionnement qui doit être consacrée au paiement des intérêts de la dette.

Cet indicateur, à part des pics en 1993, 2001 et 2005, a constamment diminué pour atteindre, en 2006, une valeur très faible qui devient même négative en 2007 car les revenus des biens sont supérieurs aux intérêts passifs.

Frein à l'endettement

Si la Ville de Neuchâtel devait appliquer les mécanismes du frein à l'endettement de l'Etat, le constat sur les comptes 2007 serait le suivant :

- pour les comptes de fonctionnement, l'objectif à atteindre aurait été un déficit ne dépassant pas 5'967'176 francs, soit 2% du total des revenus (sans les imputations internes),
- pour le compte des investissements, la marge d'autofinancement aurait été de 14'208'647 francs, soit 70% du montant des investissements nets. Le degré d'autofinancement réalisé est de 141% et permet de financer, en plus des investissements, d'autres actifs et donc de réduire la dette.

3. Analyse du fonctionnement

3.1. Charges de personnel

en milliers de francs	C 2007	B 2007	2006	2005	2004	Ecart C07/B07	
Administration	76'446	76'332	73'919	75'107	72'981	114	0.1%
Ecoles enfantines et primaires	17'291	17'741	17'079	17'135	17'103	-450	-2.5%
Sous-total	93'737	94'073	90'998	92'242	90'084	-336	-0.4%
Services industriels	6'956	13'927	13'454	14'102	14'319	-6'971	-50.1%
TOTAL	100'693	108'000	104'452	106'344	104'403	-7'307	-6.8%

Les charges de personnel sont globalement très inférieures au budget puisque les salaires des Services industriels, après la création de VITEOS SA au 1^{er} juillet 2007, ne sont comptabilisés que jusqu'au mois de juin.

La restitution de la contribution du personnel de 1%, représentant une somme de 702'500 francs, est incluse dans les charges 2007 et une provision a été constituée. Malgré cette charge et en excluant les Services industriels, les charges de personnels sont inférieures au budget de plus de 336'000 francs, grâce à la gestion rigoureuse des effectifs (baisse des effectifs de plus de 22 postes, représentant 3,1%).

La diminution de 450'000 francs aux Ecoles enfantines et primaires est en partie due au programme des retraites anticipées mis en place par l'Etat de Neuchâtel.

Effectif du personnel

en nombre de postes	C 2007	B 2007	2006	2005	2004	Ecart C07/B07	
Administration	695.11	717.30	699.40	715.69	703.54	-22.19	-3.1%
Services industriels	109.37	114.51	111.58	114.37	118.50	-5.14	-4.5%
TOTAL	804.48	831.81	810.98	830.06	822.04	-27.33	-3.3%

Globalement, la baisse des effectifs de plus de 27 postes (-3,3%) a été atteinte grâce aux réorganisations intervenues et au recours moindre aux ressources figurant au budget.

3.2. Biens, services et marchandises

en milliers de francs	C 2007	B 2007	2006	2005	2004	Ecart C07/B07	
Administration	42'248	39'205	38'316	39'009	48'170	3'043	7.8%
Services industriels	31'565	55'753	56'348	51'668	47'525	-24'188	-43.4%
TOTAL	73'813	94'958	94'664	90'677	95'695	-21'145	-22.3%

Les frais d'entretien et des loyers dans plusieurs services, des charges de matériel et de fournitures plus importantes que prévues à la Voirie et des charges d'exploitation importantes aux Sports expliquent l'essentiel de l'augmentation pour l'Administration, dont une part est refacturée.

Les biens, services et marchandises sont influencés négativement jusqu'au 30 juin par les achats d'électricité pour la revente et incluent, dès le 1^{er} juillet, le mandat d'exploitation de VITEOS SA pour la gestion du domaine de l'eau ainsi que les charges de l'éclairage public.

3.3. Subventions

Le montant des subventions est inférieur au budget d'un peu plus de 290'000 francs (-0,9%). Cette diminution est due principalement à la participation de la Ville au fonds de péréquation.

La participation aux syndicats intercommunaux du théâtre, des patinoires et de l'anneau d'athlétisme (y compris les restitutions de la taxe sur les spectacles) est un peu plus élevée que le montant prévu au budget, de 61'441 francs.

La part de la Ville à la BPU est conforme au montant prévu au budget. Les subventions versées dans le domaine des transports sont contenues.

Evolution des charges réparties par l'Etat

Les charges facturées par l'Etat en 2007 sont conformes au budget. Le tableau suivant présente l'évolution de certaines charges facturées compte tenu des nouveaux critères de répartition en vigueur depuis 2005.

en milliers de francs	C 2007	B 2007	2006	2005	2004	Ecart C07/B07	
Aide sociale	7'893	7'600	7'080	6'557	5'351	293	3.9%
Insertion socio-prof.	148	-	126	-	-	148	
Etabl. spécial. Al	-	-	-	1'193	936	0	
Mesures d'intégration prof.	1'566	1'782	1'507	1'377	1'270	-216	-12.1%
Déficit transports	7'677	7'682	7'009	7'133	6'544	-5	-0.1%
Versement fds péréquation	4'755	4'950	5'245	5'077	6'795	-195	-3.9%
TOTAL	22'039	22'014	20'967	21'337	20'896	25	0.1%

La part à l'Aide sociale progresse encore de manière relativement importante (+3,9%), alors que celle destinée aux mesures d'intégration diminue de plus de 200'000 francs (-12,1%).

La contribution à la péréquation intercommunale est inférieure au montant prévu au budget de près de 200'000 francs du fait de l'amélioration du revenu fiscal de l'ensemble des communes du canton.

3.4. Encadrement de la petite enfance

en milliers de francs	C 2007	B 2007	2006	2005	2004	Ecart C07/B07	
Crèches privées	-	-	-	20	-	-	
Part communale APE	1'602	1'638	1'606	2'252	2'371	-36	-2.2%
./. Part communes externes	-428	-340	-360	-375	-388	-88	25.9%
Crèche de Serrières	547	438	391	432	387	109	24.9%
Crèche des Acacias	273	225	158	154	180	48	21.3%
Crèche des Bercles	508	498	440	412	435	10	2.0%
Crèche Centre-Ville	645	625	567	461	-	20	3.2%
Accueil des écoliers	1'633	1'530	1'616	1'502	1'425	103	6.7%
Le P'tit Sioux	32	32	32	32	32	-	0.0%
Courte Echelle	11	11	11	11	11	-	0.0%
Ateliers privés	16	16	16	16	16	-	0.0%
TOTAL	4'839	4'673	4'477	4'917	4'469	166	3.6%

Les charges nettes sont supérieures au budget pour l'ensemble du dispositif d'accueil extra-familial, en raison d'une part de la baisse des subventions cantonales, qui ne tiennent plus compte de la valeur réelle des charges sociales de l'employeur (forfait) et, d'autre part, de la diminution des contributions des familles monoparentales, qui bénéficient d'un allègement de leur charge fiscale, suite à un arrêt rendu en la matière par le Tribunal fédéral. Cette aggravation est partiellement compensée par la part communale à l'accueil de la petite enfance inférieure au budget de 36'000 francs et par l'amélioration de la participation des communes externes de 88'000 francs.

Globalement, les charges de l'encadrement de la petite enfance s'aggravent par rapport au budget des 166'000 francs (+3,6%).

3.5. Recettes fiscales

en milliers de francs	C 2007	B 2007	2006	2005	2004	Ecart C07/B07	
Impôt sur le revenu	66'507	67'900	62'844	64'240	89'783	-1'393	-2.1%
Impôt sur la fortune	6'720	6'200	6'497	5'843	8'493	520	8.4%
Impôt sur le bénéfice	53'342	45'500	45'843	34'829	29'989	7'842	17.2%
Impôt sur le capital	13'225	10'800	10'492	13'806	11'451	2'425	22.5%
Rectificatifs et amendes	1'383	1'770	2'044	1'904	2'938	-387	-21.9%
Pertes et abandons	-1'699	-1'570	-2'360	-2'548	-2'643	-129	8.2%
Taxe sur les chiens	116	122	120	132	126	-6	-4.9%
Taxe sur les spectacles	819	864	874	914	902	-45	-5.2%
TOTAL	140'413	131'586	126'354	119'120	141'039	8'827	6.7%

Personnes physiques

L'augmentation du nombre de contribuables entre la taxation 2005 et la taxation 2006 est de 119 contribuables, elle est cependant inférieure à l'estimation réalisée lors de l'élaboration du budget.

L'impôt sur la fortune est supérieur de 520'000 francs du fait du bon comportement de la bourse en 2006.

Les pertes et abandons semblent se stabiliser à un niveau relativement élevé malgré la conjoncture favorable.

Personnes morales

L'impôt sur le bénéfice est supérieur au budget de plus de 7,8 millions de francs grâce à notre plus grand contribuable ainsi qu'à la conjoncture exceptionnelle qui a prévalu durant l'exercice 2006.

L'impôt sur le capital augmente de plus de 2,4 millions de francs grâce aux sociétés holding ainsi qu'à l'augmentation du capital des autres sociétés.

3.6. Taxes, émoluments et tarifs

Taxe d'enlèvement des déchets solides

La dernière adaptation de cette taxe remonte au 1^{er} juillet 2006. L'avance au bilan a été amortie, conformément à la législation cantonale, à hauteur de 360'221 francs. L'attribution du déficit au financement spécial s'est montée à 348'810,92 francs, portant ainsi l'avance au financement de l'enlèvement des déchets solides à 756'204,91 francs.

Taxe d'épuration

La dernière augmentation de la taxe d'épuration remonte également à l'année 2006. Le résultat 2007 a permis d'alimenter la réserve affectée à cette activité de 532'623,40 francs, la portant ainsi à 1'172'623,41 francs.

Autres taxes

Le produit de la taxe des ports a permis d'amortir de 43'941,93 francs supplémentaires l'avance au financement spécial qui se monte au 31 décembre 2007 à 68'894,27 francs.

Dans le domaine de la fourniture de l'eau, le déficit de l'exercice s'est monté à 137'884,36 francs nécessitant un prélèvement au financement spécial du même montant dont il constitue également le solde au 31 décembre 2007.

4. Analyse des investissements

Au cours de l'exercice écoulé, les investissements nets réalisés sont inférieurs de plus de 1,5 million de francs par rapport au budget 2007.

Patrimoine	TOTAL	Administratif	Financier	Budget
Investissements bruts	25'240'837	23'063'835	2'177'002	31'680'000
Recettes	-3'393'360	-2'765'768	-627'592	-8'301'000
Investissements nets	21'847'477	20'298'067	1'549'410	23'379'000
Investissements financés par des taxes ou des tarifs	7'048'625	7'048'625	-	5'840'000
Solde financé par l'impôt	14'798'852	13'249'442	1'549'410	17'539'000

Les investissements bruts sont inférieurs au budget de 6,4 millions de francs. Le volume des investissements moins important que prévu, tant bruts que nets, s'explique par le report de certains d'entre eux.

Principaux investissements bruts	en francs
Reprise du droit de superficie de Pierre-à-Bot 89	1'283'000
Construction d'un Centre forestier Ponts-de-Martel	1'066'606
PGEE mise en oeuvre de la première étape	2'987'688
Programme d'entretien sur le domaine public 2006 - 2009	1'402'087
Travaux réalisation de 'La Maladière'	782'987
Points de collecte des déchets enterrés	773'386
Rénovation de la zone piétonne	867'201
Entretien lourd des bâtiments	1'319'516
Réfection du port du Nid-du-Crô	1'570'194
Acquisition de l'équipement pour la caserne de la Maladière	1'266'063
SI, plan directeur 2001 - 2004	468'880
SI, plan stratégique eau	1'531'613
Equipement d'exploitation de la Maladière	1'334'671
Terrain de football de Pierre-à-Bot	2'280'801
Réfection chaufferie aux Piscines du Nid-du-Crô	635'094
TOTAL	19'569'787

Autofinancement

	2007	B 2007	2006
Total investissements nets	20'298'067	27'700'000	25'562'259
Autofinancement	-28'629'746	-27'668'300	-26'293'541
Excédent de financement	-8'331'678	31'700	-731'282

La capacité d'autofinancement est supérieure aux investissements nets du patrimoine administratif, générant un excédent de financement de plus de 8,3 millions de francs. L'amélioration de l'autofinancement ainsi que des investissements moindres permettent de poursuivre le désendettement de la Ville et de réduire par conséquent les charges financières futures.

Evolution de la dette et de la charge d'intérêts

	C 2007	B 2007	2006	2005	2004
Dette à court terme (en millier de francs)	-	65'000	35'000	61'000	55'000
Dette à long terme (en millier de francs)	518'000	436'000	609'000	634'000	629'000
Intérêts passifs (en millier de francs)	19'356	16'956	24'314	24'473	24'628
Charge nette d'intérêt (en millier de francs)	15'730	15'886	16'268	17'269	18'591
Charge nette d'intérêt (en Fr./habitant)	486	494	506	538	583

Compte tenu de la reprise du NHP par Hôpital neuchâtelois (HN), qui ne s'est pas accompagnée par la reprise de la dette y afférente (voir précédent rapport), une analyse de l'évolution de la dette par rapport au budget 2007 n'est pas adéquate. Le versement des liquidités qui a accompagné le transfert du NHP nous a permis de renoncer à conclure de nouveaux emprunts à court terme. La trésorerie disponible a donc servi entre autres au remboursement de deux avances à terme, totalisant 35 millions, qui arrivaient à échéance en janvier et mars 2007.

Par analogie avec la gestion de la dette à court terme et compte tenu de la trésorerie disponible, les emprunts à long terme, totalisant 90 millions de francs, arrivant à échéance en 2007 ont été remboursés. Nous avons également saisi l'opportunité de rembourser un million de francs d'une reconnaissance de dette de la SUVA.

5. Fonds propres

	2007	2006	2005	2004	Ecart C07/04	
Réserves SI	0	3'982	3'482	3'482	-3'482	-100%
Réserves	11'357	11'374	11'615	11'993	-636	-5%
Réserve débiteurs impôts	1'500	1'000	-	-	1'500	
Fortune nette	25'561	6'012	2'558	7'284	18'277	251%
Fonds propres	38'418	22'368	17'655	22'759	19'141	84%

Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2007 de 4,7 millions de francs, des écritures concernant le premier assainissement de GANSA (724'000 francs), la plus value réalisée sur la vente des actions du Groupe E à VITEOS SA (13,4 millions de francs) ainsi que la liquidation de la réserve constituée lors de la vente de terrain à la société Baxter (645'856 francs) et le bénéfice sur la vente d'un terrain à Clos-Brochet (95'520 francs) font augmenter la fortune nette à plus de 25 millions de francs.

Les réserves affectées, hormis celles des Services industriels qui quittent le bilan de la Ville, sont stables à 11'357'476 francs au 31 décembre 2007. De plus, la provision débiteurs impôts atteint 1,5 million de francs.

CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Comptes 2006	Budget 2007		Comptes 2007	
			Charges	Revenus
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
FONCTIONNEMENT				
322'228'806.26	324'644'700	Total des charges	318'885'297.46	
325'302'215.54	327'876'300	Total des revenus		323'599'444.54
-3'073'409.28	-3'231'600	Excédent de revenus	4'714'147.08	
		Excédent de charges		
INVESTISSEMENTS				
30'692'355.69	36'001'000	Total des dépenses	23'063'834.96	
5'130'096.54	8'301'000	Total des recettes		2'765'767.65
25'562'259.15	27'700'000	Investissements nets		20'298'067.31
FINANCEMENT				
25'562'259.15	27'700'000.00	Investissements nets	20'298'067.31	
-22'216'565.05	-23'845'400	Amortissements		19'649'925.81
		Amort. complémentaires		3'021'708.14
		Excédent des prélèvements aux financements spéciaux		
-1'003'566.68	-591'300	Excédent des attributions aux financements spéciaux		1'243'964.55
		Excédent de charges du compte de fonctionnement		
-3'073'409.28	-3'231'600	Excédent de revenus du compte de fonctionnement		4'714'147.08
-731'281.86	31'700	Insuffisance de financement		
		Excédent de financement	8'331'678.27	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement regroupe les charges et les revenus courants de la Ville. L'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élève à 4'714'147,08 francs par rapport à un excédent prévu au budget de 3'231'600 francs. Le résultat de l'exercice est amélioré ainsi de 1'482'547,08 francs.

L'amélioration des recettes fiscales des personnes morales a permis d'effectuer des amortissements extraordinaires pour une somme de 3'021'708,14 francs qui allégeront les budgets futurs. Les mouvements des réserves présentent un excédent des attributions de 1'243'964,55 francs alors que le budget prévoyait 591'300 francs. Enfin, aucun dividende de Viteos SA n'a été comptabilisé pour l'exploitation des mois de juillet à décembre 2007 (représentant 2 millions de francs). Sans ces décisions, le résultat final serait bénéficiaire de 10,39 millions de francs.

Les charges et les revenus sont considérablement modifiés par la création de Viteos SA au 1^{er} juillet 2007, c'est pourquoi, dans le cadre des analyses plus fines par groupe, les charges et revenus des SI ont été exclus tant aux comptes 2007 qu'au budget 2007, cela afin de rendre plus pertinentes les comparaisons.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le compte des investissements comprend les dépenses destinées à l'amélioration de l'infrastructure publique. Il ne prend ainsi en compte que les investissements du patrimoine administratif dont la synthèse pour les comptes 2007 se présente comme suit :

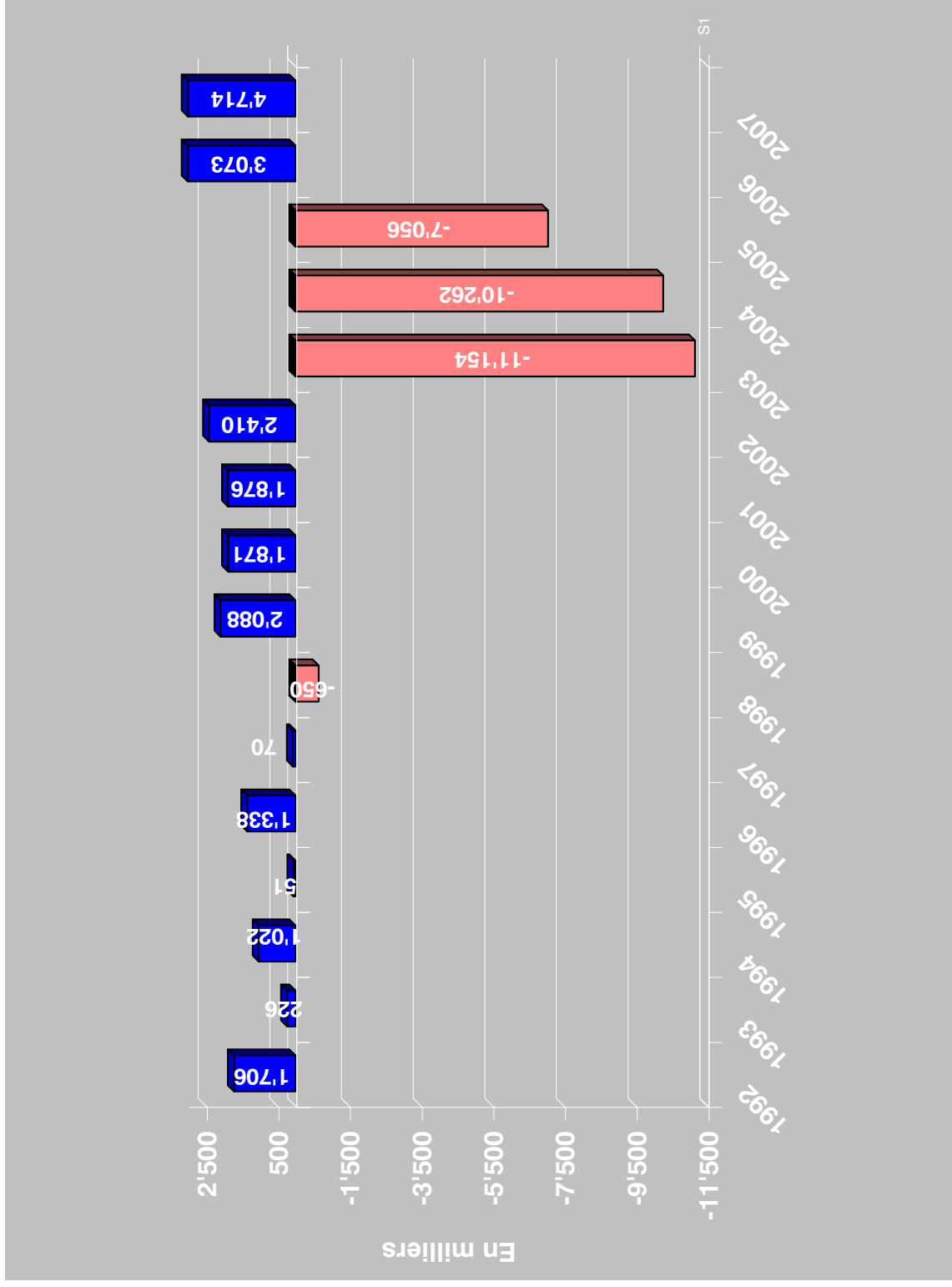
	Fr.
Investissements bruts	23'063'834,96
Recettes	<u>2'765'767,65</u>
Total des investissements nets	<u>20'298'067,31</u>

Les investissements bruts réalisés en 2007 sont inférieurs de plus de 5,9 millions de francs par rapport au budget. Cet écart est dû principalement à des dépenses inférieures aux prévisions pour les investissements de l'Urbanisme et de la Police. A l'Urbanisme, cela a trait principalement au report des travaux aux bâtiments Fbg du lac 1-5 et de l'Hôpital suite au départ des SIS dans leur nouvelle caserne, de l'aménagement des rives et diverses transformations qui n'ont pas été présentées au le Conseil général. A la Police, les travaux relatifs à la 3^{ème} étape du plan de stationnement n'ont pas démarré en raison du renvoi du rapport y relatif en Commission spéciale du Conseil général.

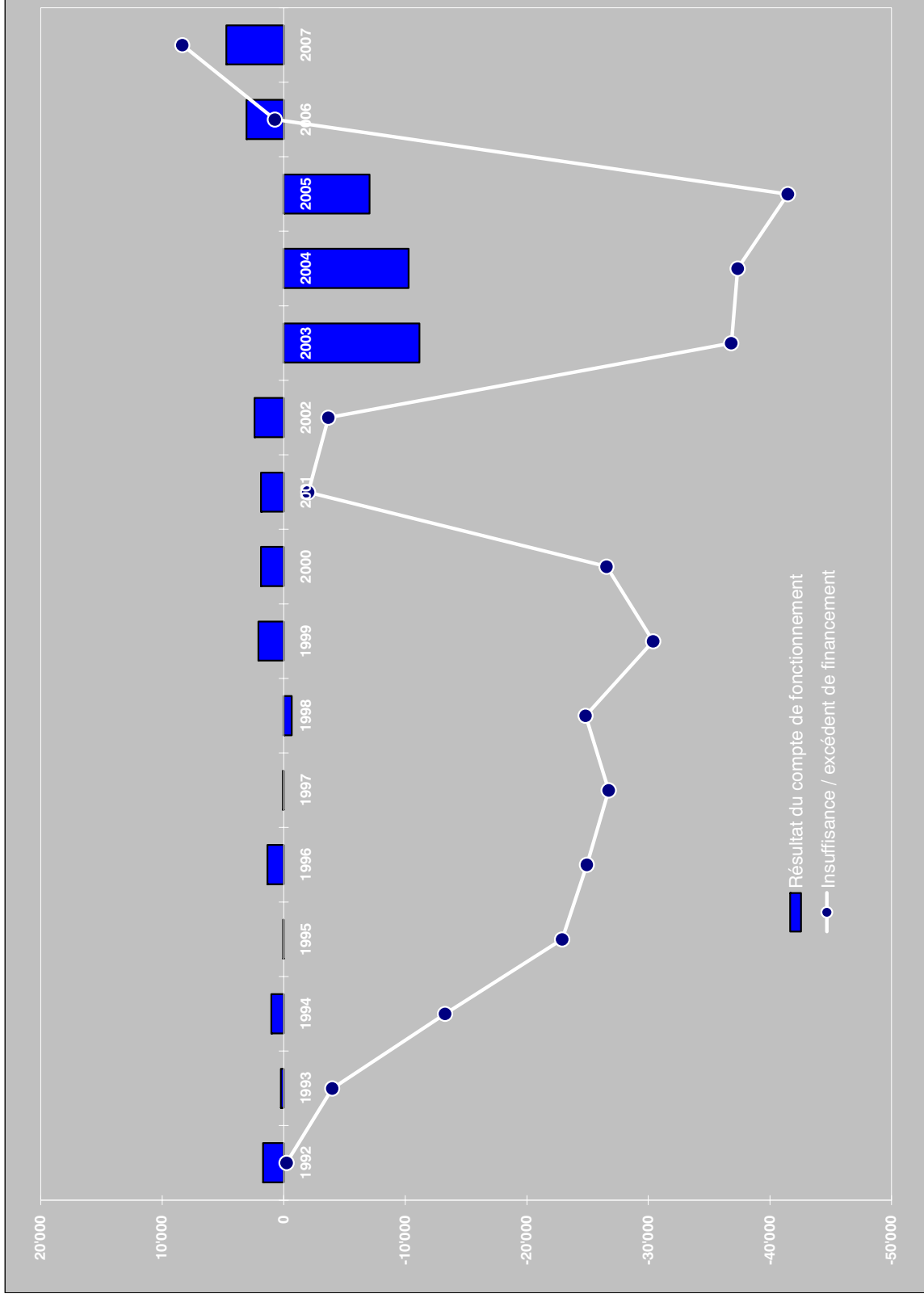
FINANCEMENT

Sans tenir compte de l'amortissement de 22'706'320 francs compensant l'indemnité d'exploitation du stade de la Maladière dans le cadre des opérations liées à la TVA, en accord avec l'Administration fédérale des contributions, la capacité d'autofinancement des investissements de la commune s'élève à 28,6 millions de francs (budget : 27,7), constituée par les amortissements, les variations des comptes de réserves et le report du résultat de fonctionnement, ce qui laisse apparaître un excédent de financement de plus de 8,3 millions de francs pour l'exercice alors que le budget laissait apparaître une insuffisance de financement de 31'700 francs.

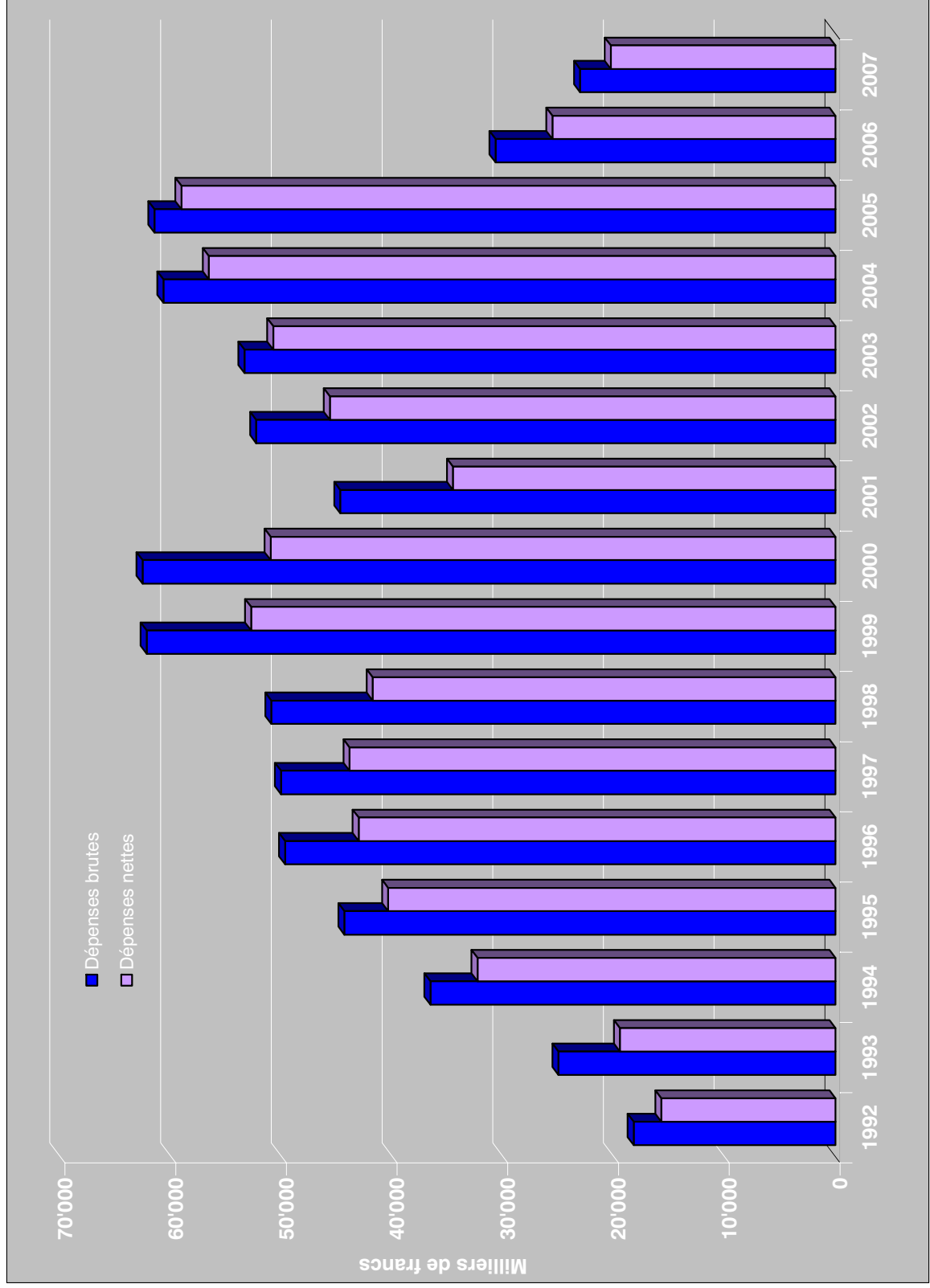
RESULTAT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT



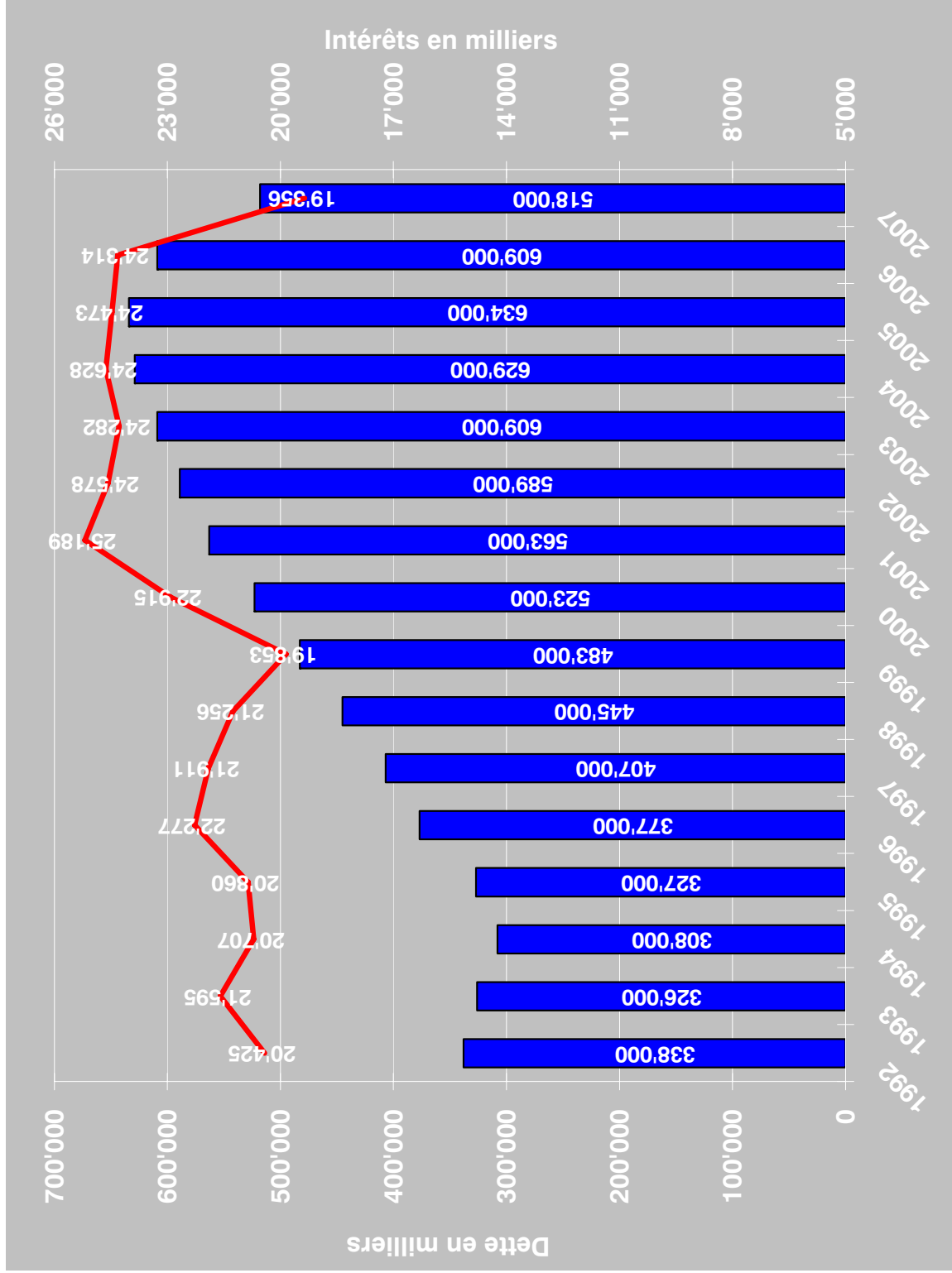
FINANCEMENT



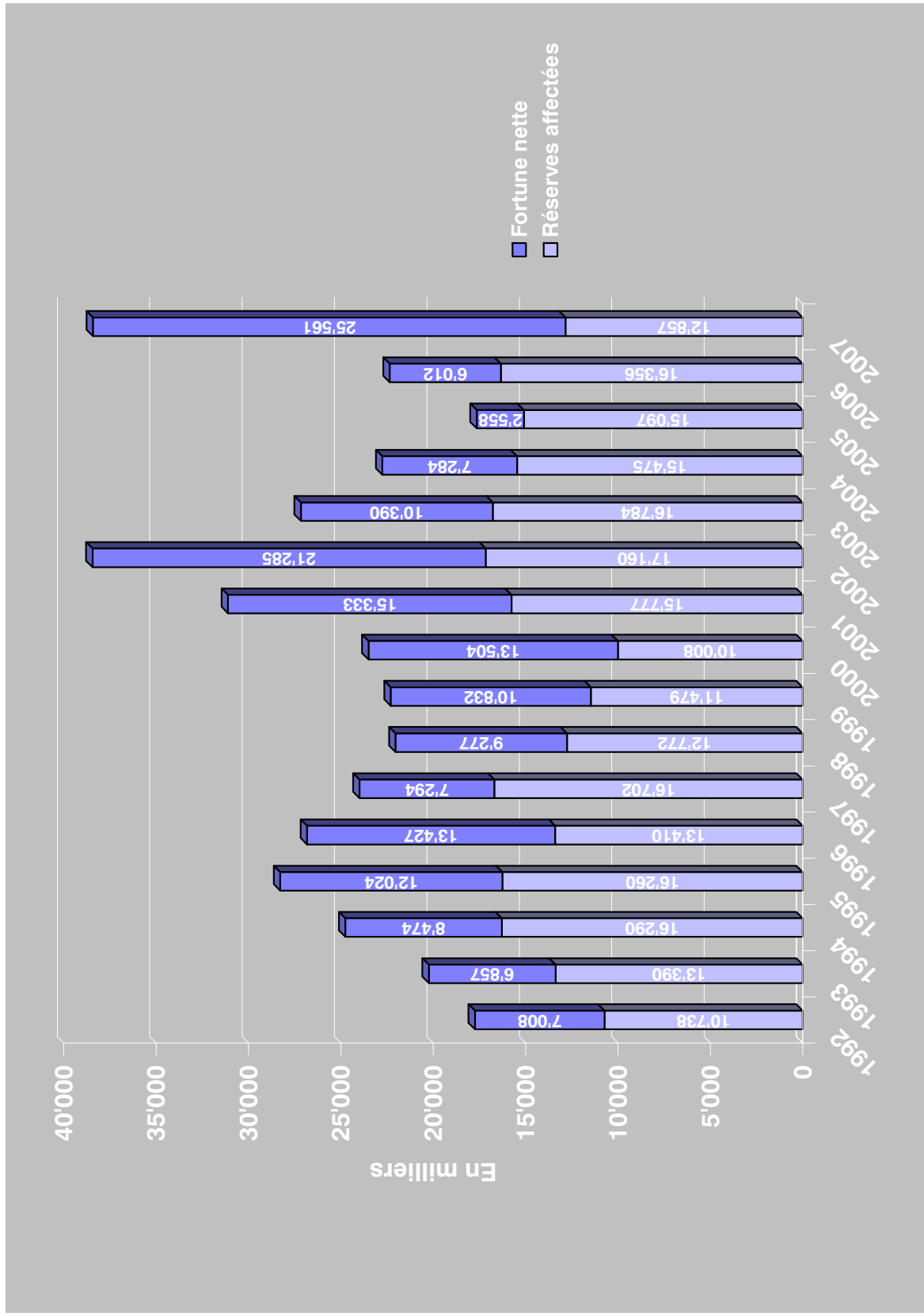
INVESTISSEMENTS



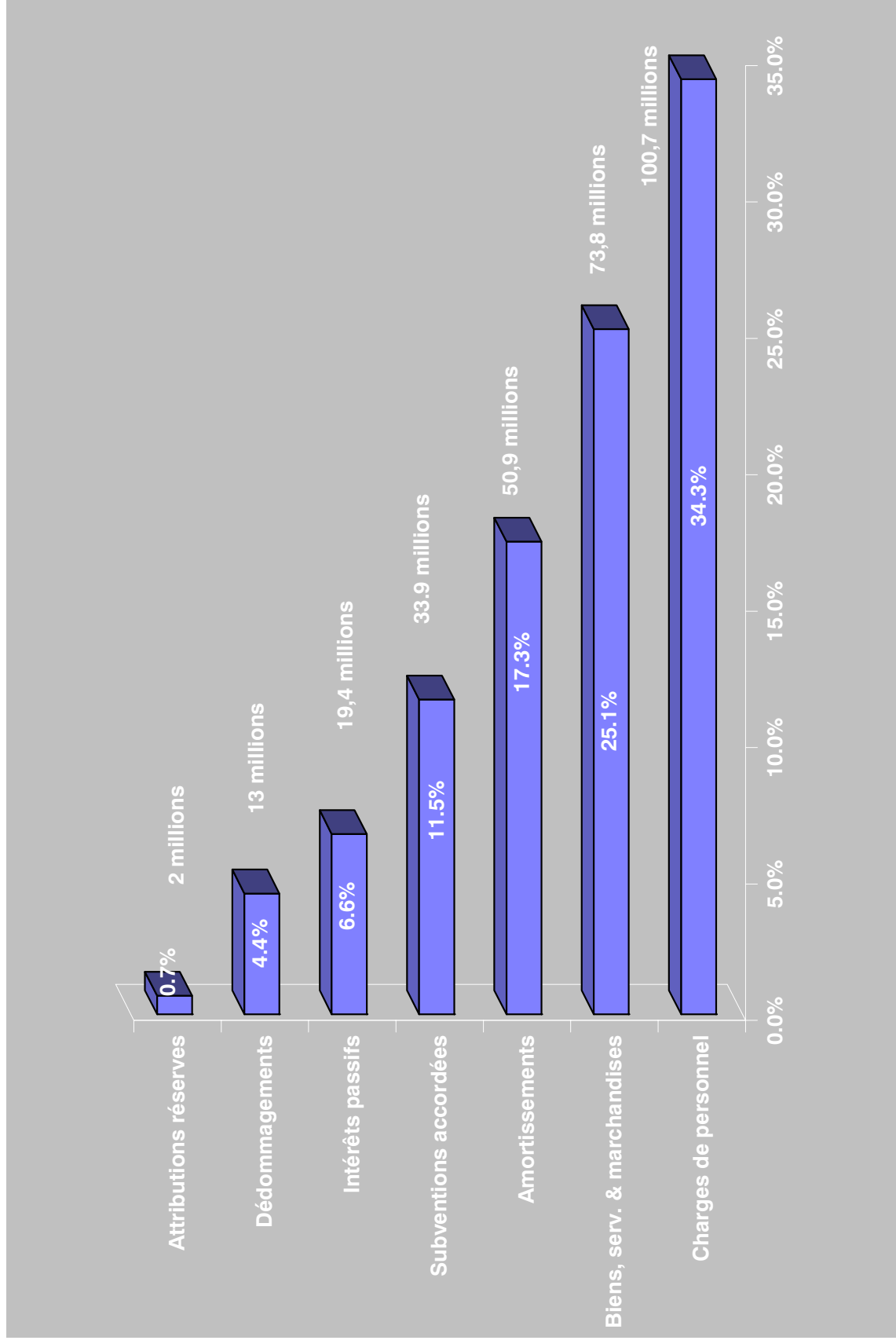
DETTE A LONG TERME ET INTERETS PASSIFS



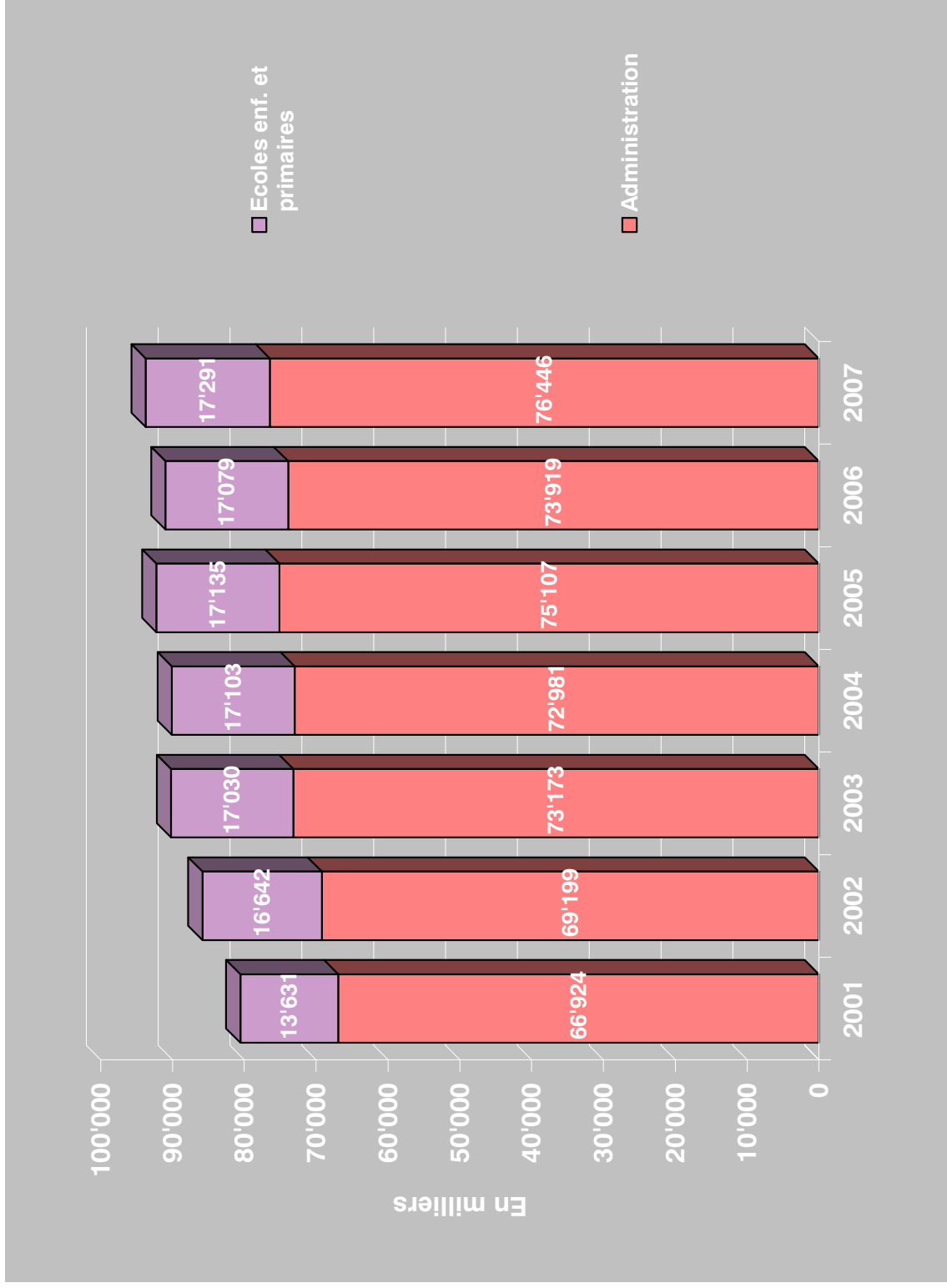
FONDS PROPRES



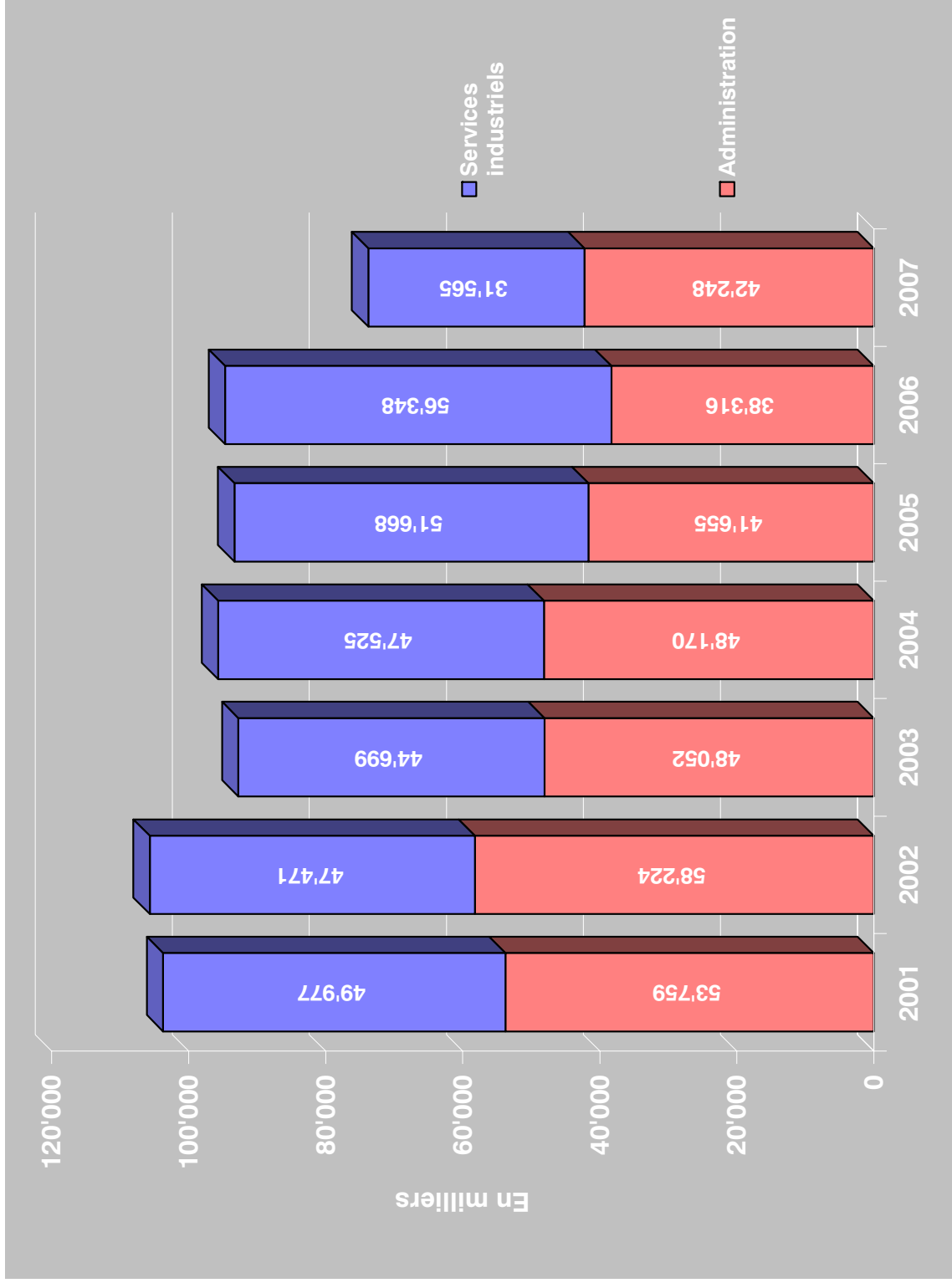
CHARGES PAR NATURE



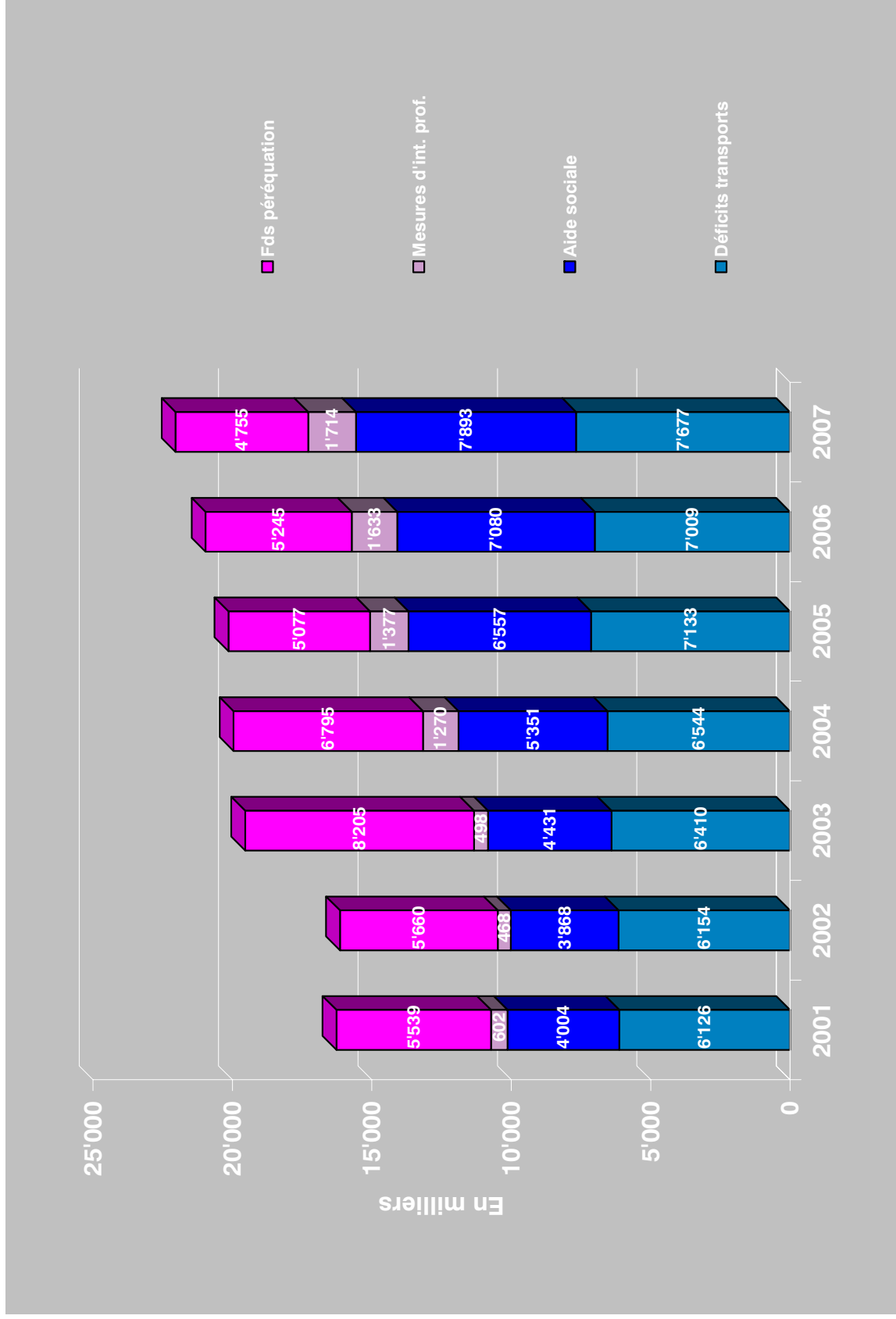
CHARGES DE PERSONNEL



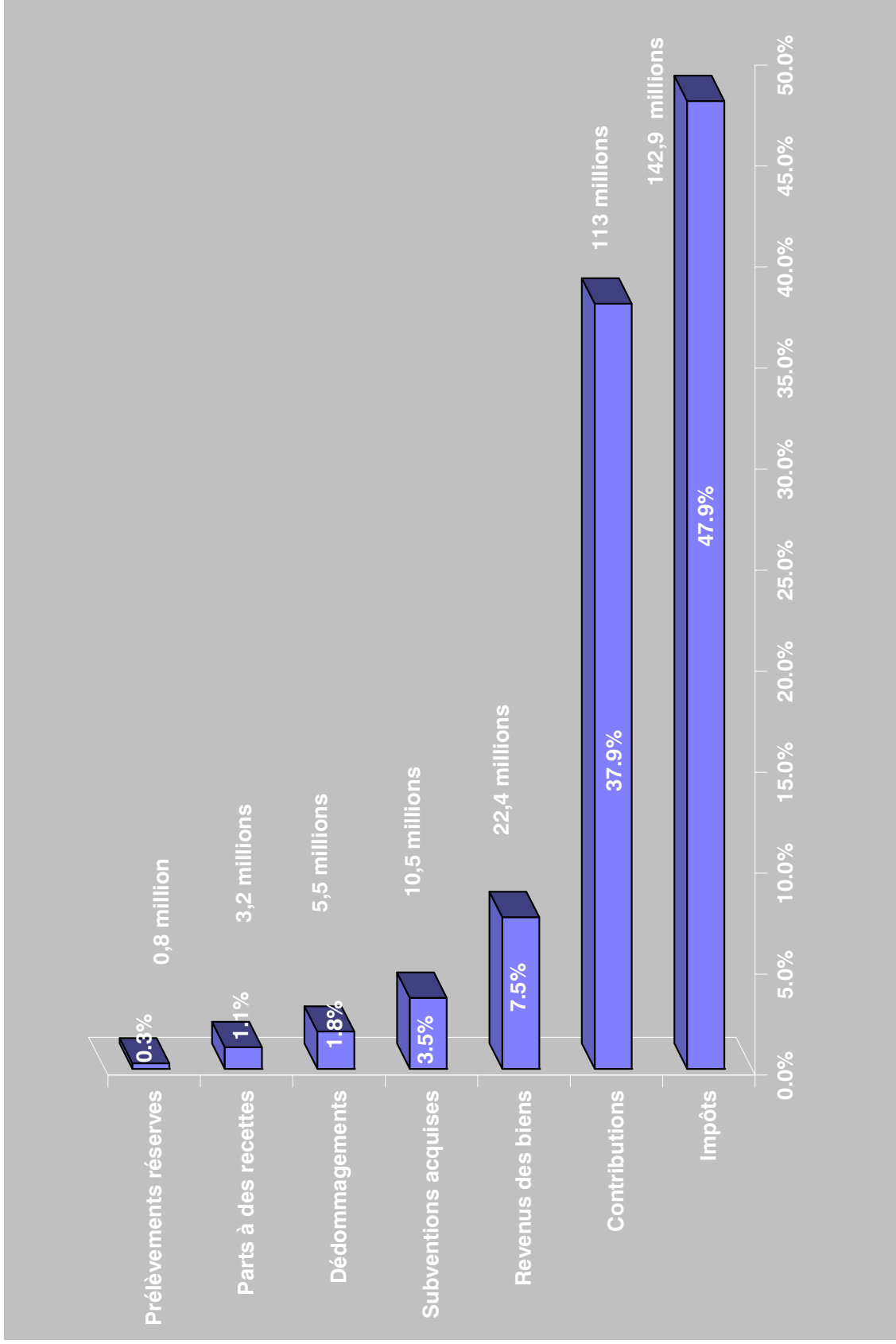
BIENS, SERVICES & MARCHANDISES



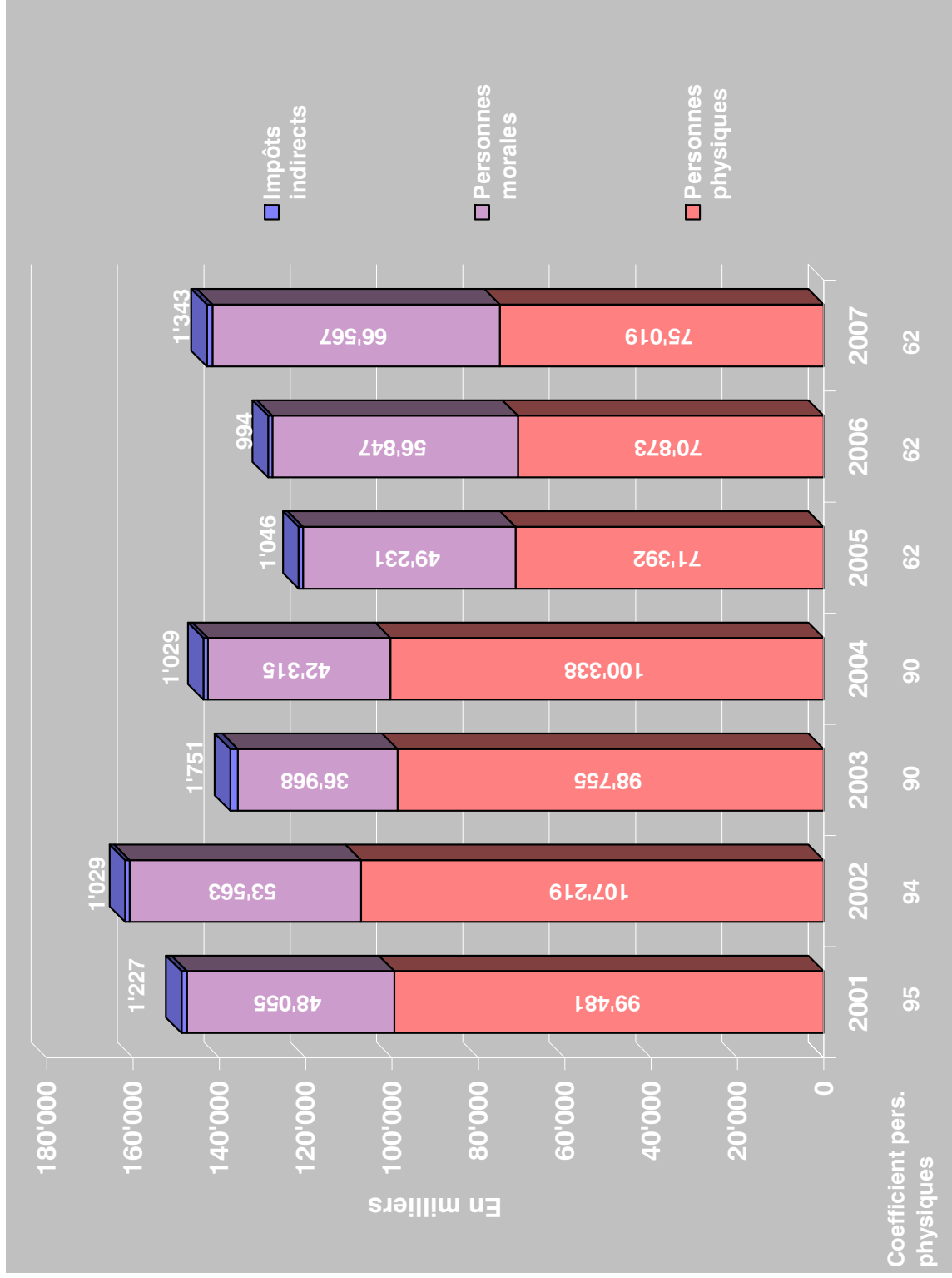
CHARGES REPARTIES PAR L'ETAT



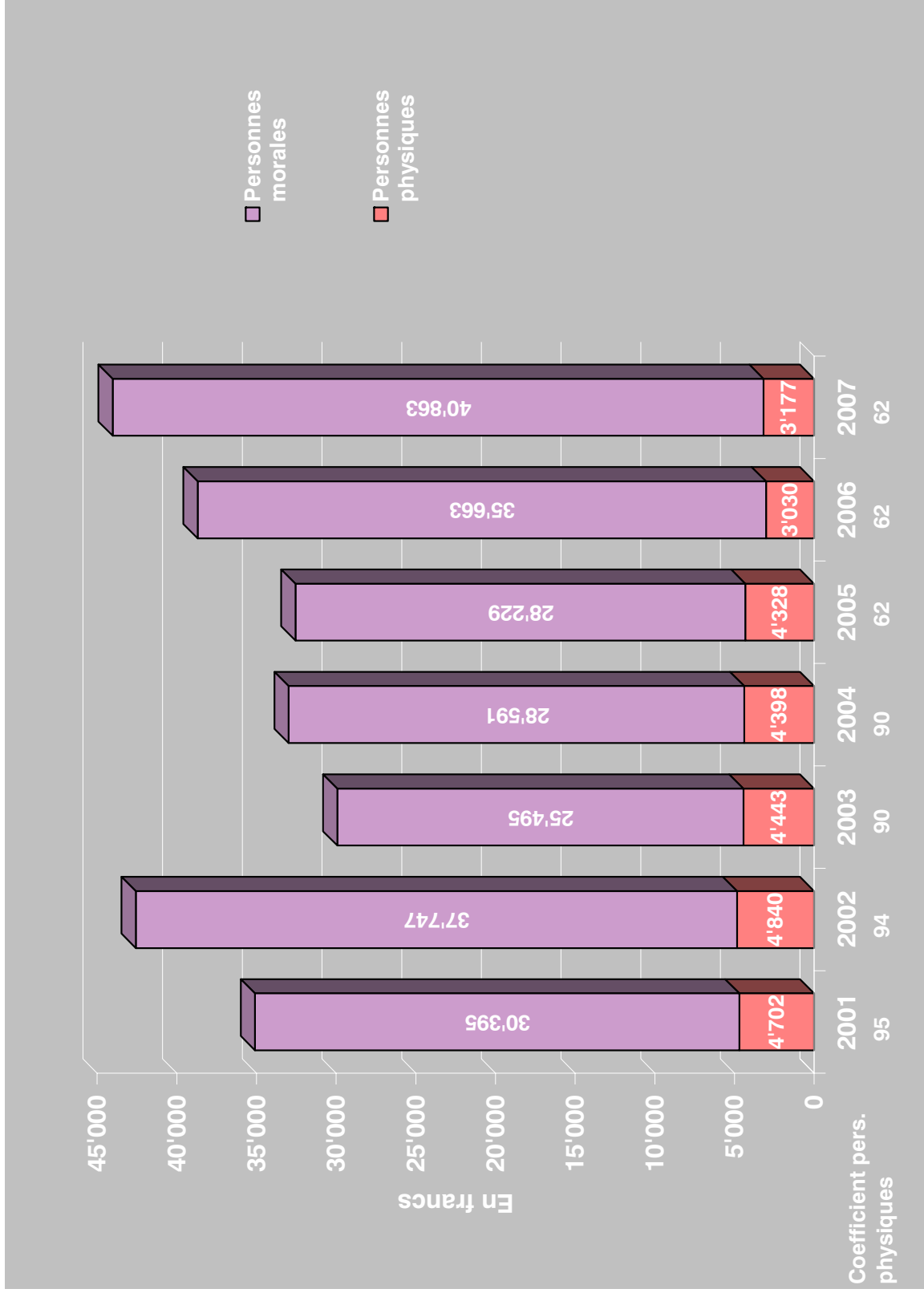
PRODUITS PAR NATURE



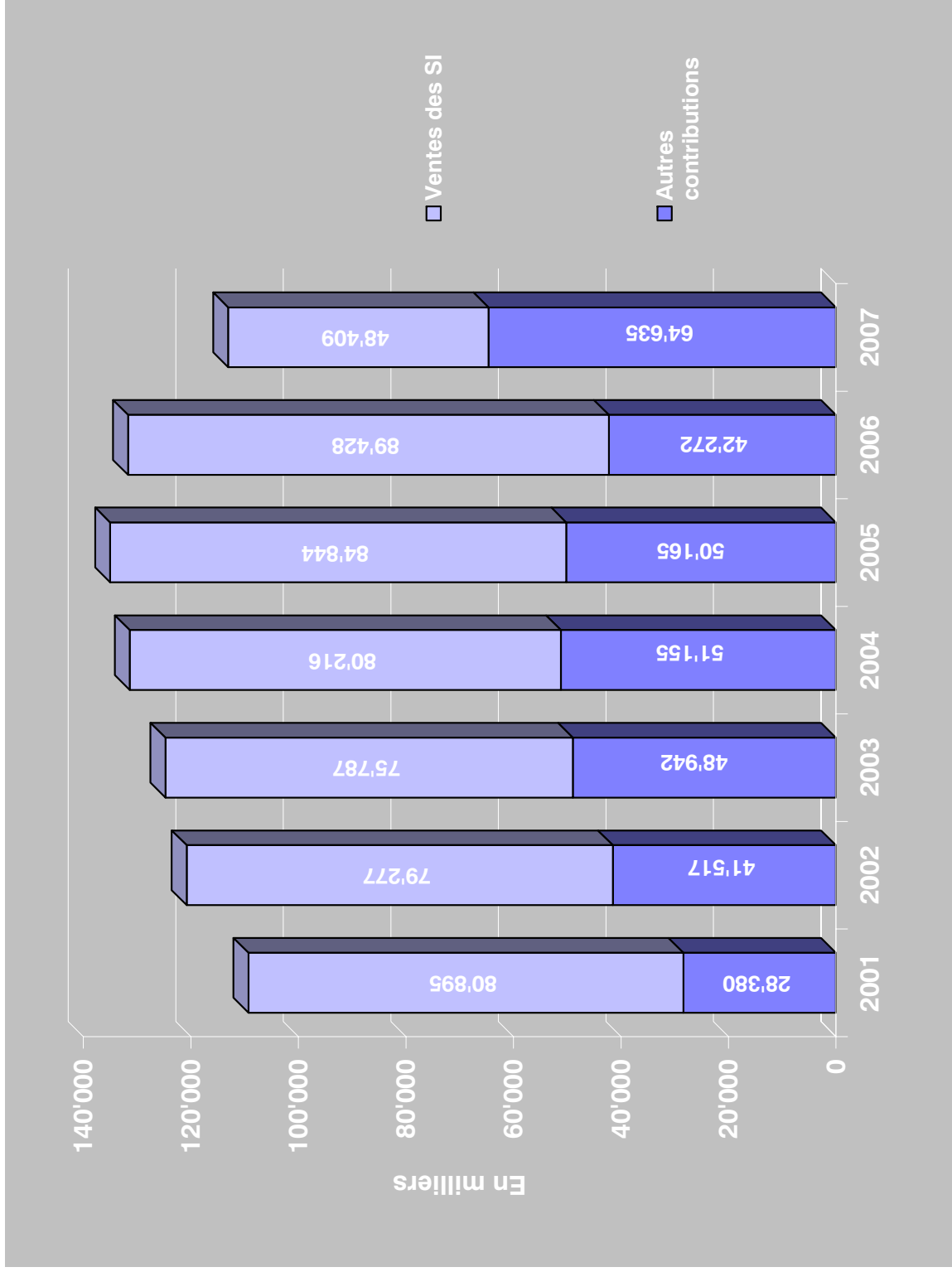
IMPOTS



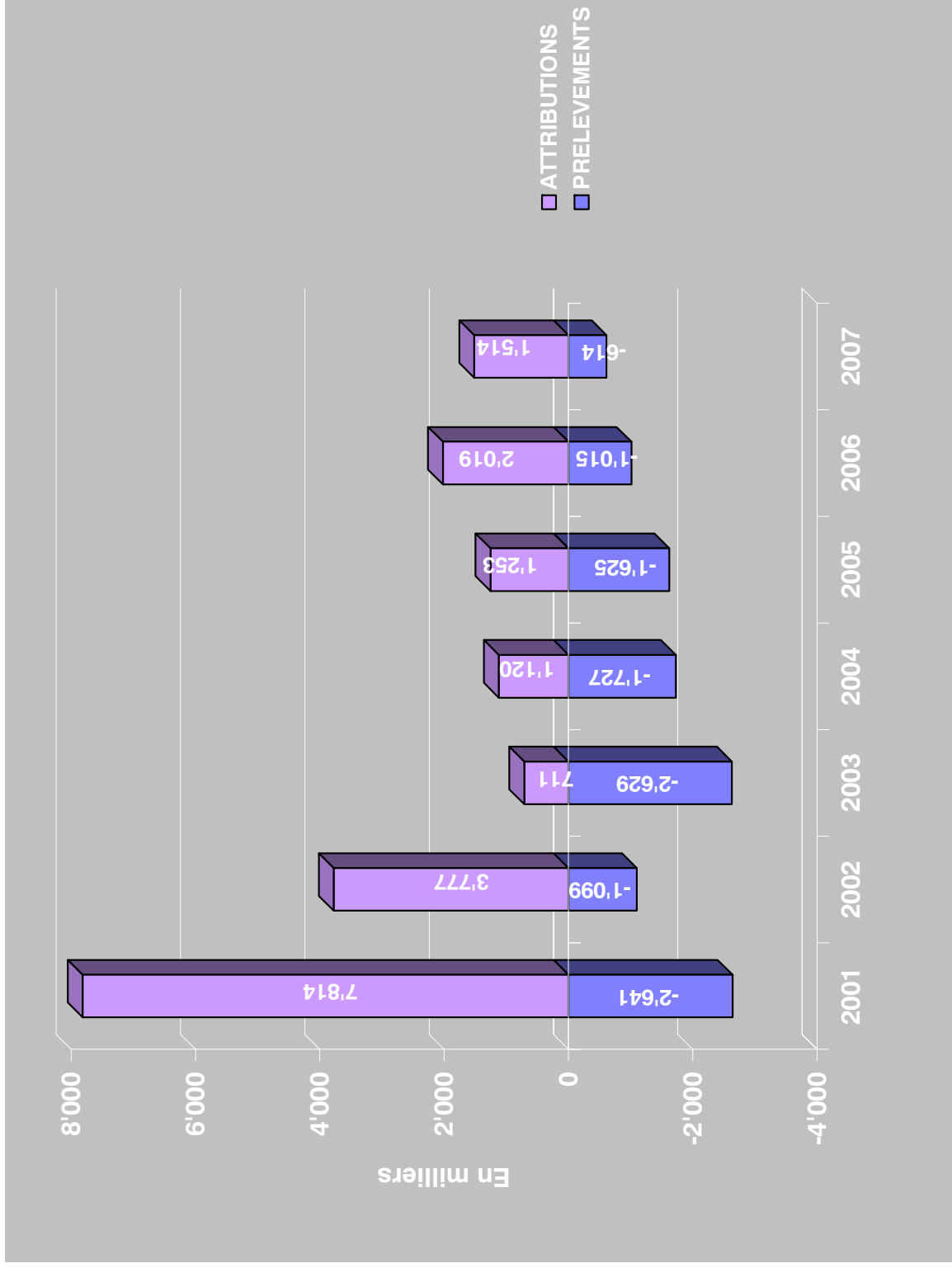
IMPOTS PAR CONTRIBUABLE



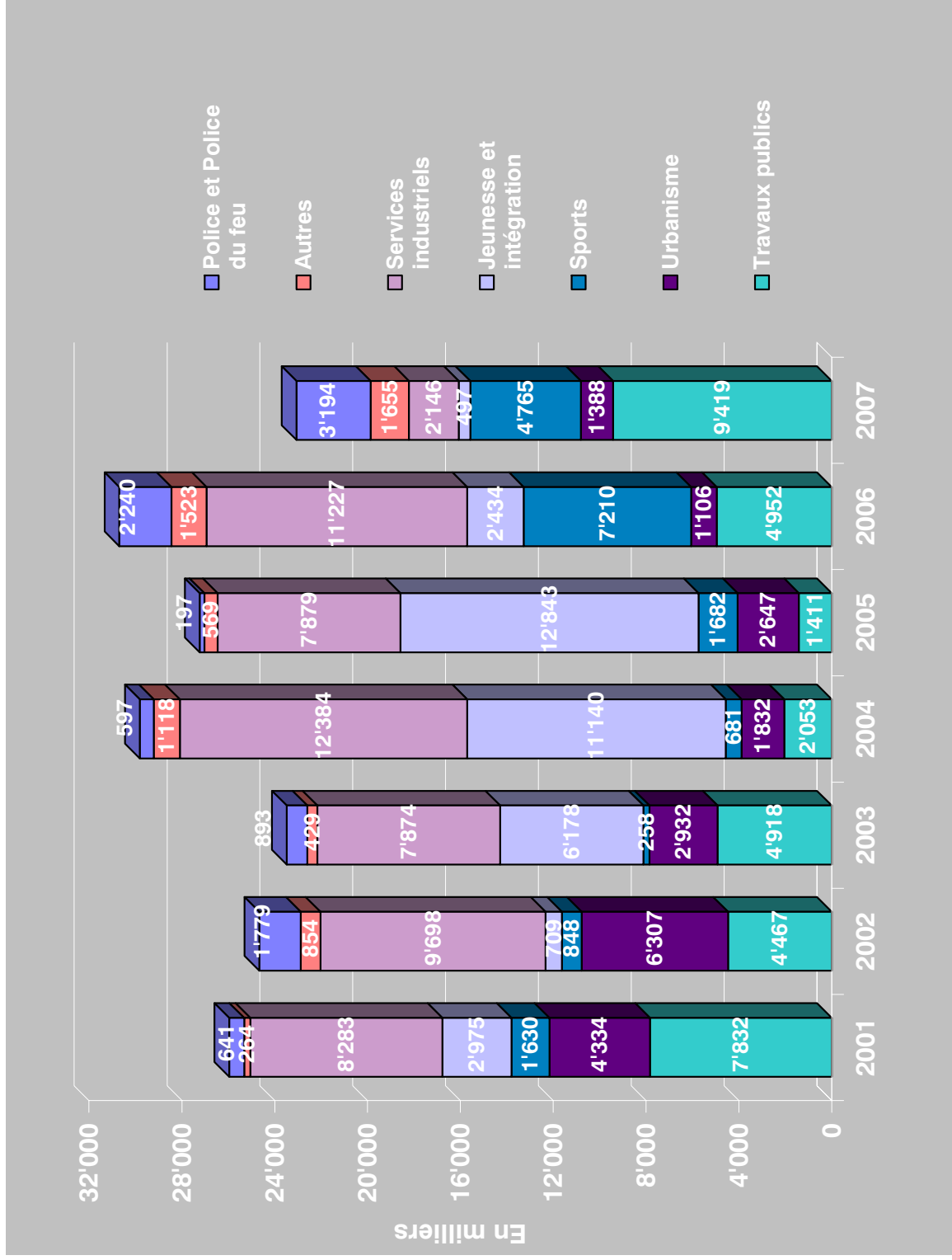
VENTES, PRESTATIONS ET LIVRAISONS



PRELEVEMENTS ET ATTRIBUTIONS AUX RESERVES



INVESTISSEMENTS BRUTS



PLANIFICATION FINANCIERE QUADRIENNALE

Dépenses brutes d'investissements en millions de francs

